

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Nos références : ED/JMC/OG/EH/YC 2023 n° 1079
Votre correspondant : Yohan CURY
domaine-public@ville-laon.fr – 03 23 22 87 70

Mesdames et Messieurs les riverains

de la Ville Haute

Objet : Travaux rue Paul Doumer

Mesdames, Messieurs,

Quelques chantiers impactant la circulation vont être entrepris fin octobre sur le secteur de la cité médiévale (secteur mairie, cathédrale et préfecture). Les chantiers concernés sont les suivants :

- Rénovation intérieure d'immeuble rue Paul Doumer, avec mise en place d'une benne sur la rue Paul Doumer.
- Extension d'un réseau d'eaux pluviales rue du Rempart Saint-Rémy, entre la place Aubry et la rue Anselme.
- Mises aux normes du feu de carrefour promenade Yitzhak Rabin.

Ces travaux impliquent la fermeture des voies suivantes :

- Rue Paul Doumer : fermeture à la circulation du 23/10/2023 au 03/11/2023 inclus.
- Rue du rempart Saint-Rémy : fermeture à la circulation du 23/10/2023 jusqu'au 03/11/2023 inclus.
- Promenade Yitzhak Rabin : fermeture à la circulation le 09/11/2023.

Et nécessiteront également une restriction de circulation sur :

- Promenade Yitzhak Rabin du 06/11/2023 jusqu'au 10/11/2023 inclus.

Afin de limiter la gêne pour les usagers, la circulation sera modifiée au niveau des rues suivantes :

- Rue Sérurier : elle sera exceptionnellement ouverte à la circulation depuis la place du Général Leclerc vers la place Aubry durant 3 semaines du 23/10/2023 jusqu'au 10/11/2023 inclus.
- Rempart Barthélemy de Jur : la circulation sera rétablie dans le sens place Aubry vers la rue Marcel Bleuet, pendant toute la durée des travaux soit du 23/10/2023 jusqu'au 10/11/2023 inclus.

Pendant cette période de travaux, les modalités de présentation des déchets ménagers à la collecte par le SIRTOM sont temporairement modifiées. Le plan et la note jointes au présent courrier présentent ces modifications pour chaque secteur et chaque période.

Je compte sur votre collaboration pour faciliter le bon déroulement des chantiers.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie de nous excuser pour la gêne occasionnée au cours de ces travaux.

Je vous prie de recevoir, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

*En vous remerciant de votre
compréhension !*

Eric DELHAYE
Maire de Laon

Copie :

SIRTOM DU LAONNOIS

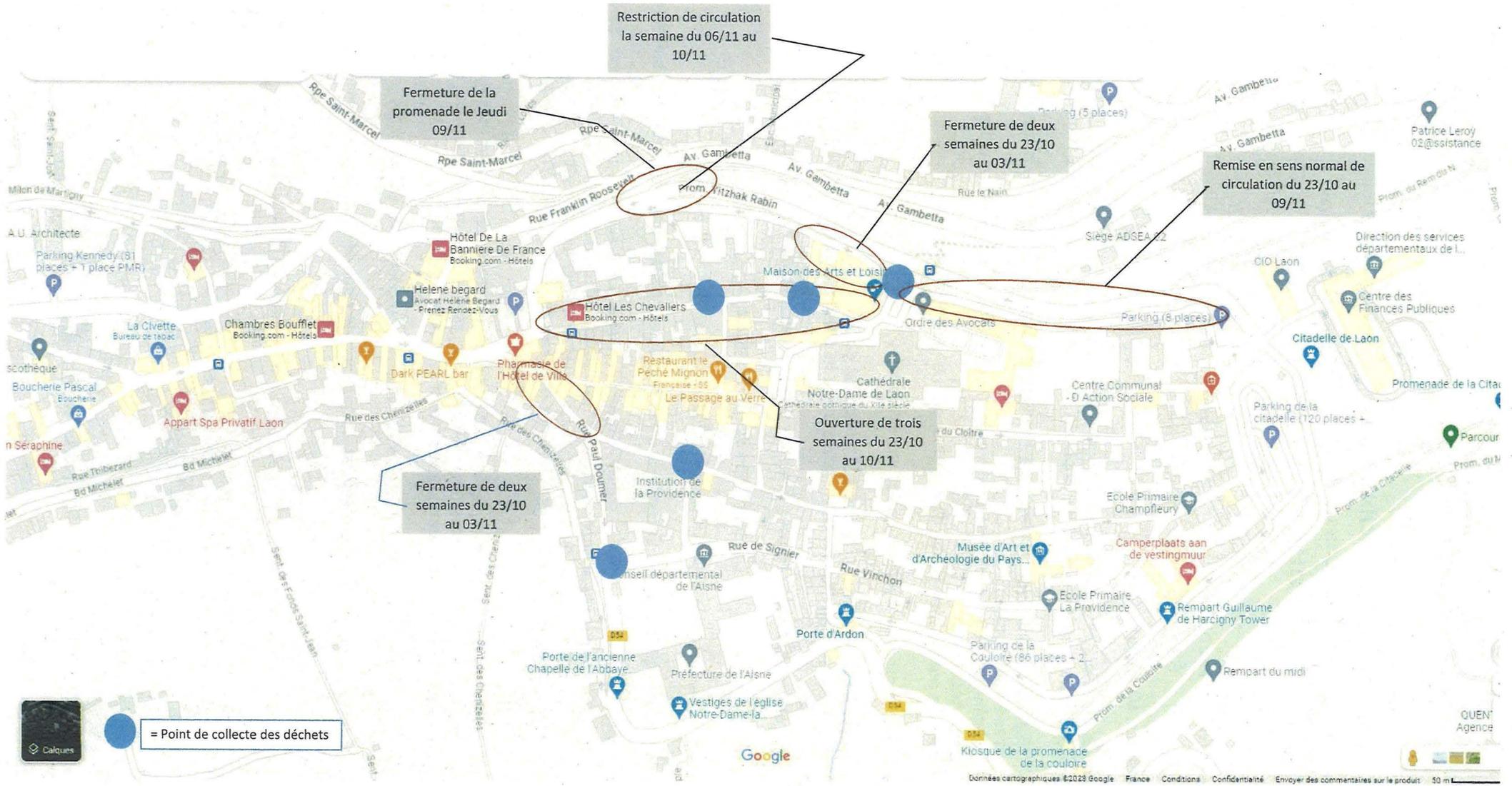
ENTREPRISE LECLERE

HABITAT RENOV

SUIVEZ-NOUS SUR **LAON.FR**



Modification de circulation et de la collecte de déchets pour les travaux de la période du 23/10/2023 jusqu'au 10/11/2023



= Point de collecte des déchets

Google

QUEN Agence



Ville de LAON

MODIFICATION DES MODALITES DE COLLECTE DES DECHETS MENAGERS
Pour la période du 23/10/2023 au 10/11/2023
sur les secteurs rue Sérurier, rue du Rempart Saint Rémy, rue Paul Doumer,
rue des Cordeliers et ruelles adjacentes

Secteur de la rue Sérurier et ruelles adjacentes

Dans le cadre de la réouverture temporaire de la rue Sérurier à la circulation, les modalités de présentation et de collecte des déchets ménagers par le SIRTOM sont modifiées.

Pour la période du 23/10/2023 au 10/11/2023

Les déchets ménagers seront collectés rue Sérurier en porte à porte selon les modalités suivantes :

Ordures ménagères : *Présentation à la collecte autorisée à partir de 06h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour collecte à partir de 09h00.*

Déchets d'emballages : *Présentation à la collecte autorisée à partir de 06h00 le mercredi pour collecte à partir de 09h00.*

A partir du 10/11/2023

Les déchets ménagers devront de nouveau être présentés rue du Rempart Saint Rémy ou aux extrémités de la rue Sérurier selon les jours et heures indiquées précédemment et ce, pendant toute la durée de la fermeture à la circulation de la rue Sérurier.

Secteur rue du Rempart Saint Rémy et ruelles adjacentes

Dans le cadre de la fermeture temporaire de la rue du Rempart Saint Rémy, les modalités de présentation et de collecte des déchets ménagers par le SIRTOM sont temporairement modifiées.

Pour la période du 23/10 au 03/11/2023

Les déchets ménagers seront collectés rue Sérurier ou aux extrémités de la rue du Rempart Saint Rémy selon les modalités suivantes :

Ordures ménagères : *Présentation à la collecte autorisée à partir de 06h00 le lundi, mardi, jeudi et vendredi pour collecte à partir de 09h00.*

Déchets d'emballages : *Présentation à la collecte autorisée à partir de 06h00 le mercredi pour collecte à partir de 09h00.*

A partir du 03/11/2023

Les déchets ménagers seront de nouveau collectés en porte à porte rue du Rempart St Rémy selon les jours et heures indiquées précédemment.

Rappels portant sur la présentation des déchets

- La présentation des déchets ménagers n'est pas autorisée le samedi et le dimanche.
- Le dépôt d'encombrants sur le domaine public est interdit. Ils doivent être amenés en déchetterie.

Pour tout renseignement complémentaire sur le tri ou les modalités de présentation et de collecte de vos déchets, nous vous invitons à contacter le SIRTOM au 03 23 26 80 00, ou à consulter leur site internet <https://www.sirtom-du-laonnois.com>